

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pèlerinage Fête de Sainte Philomène du 23 au 29 mai 2026

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. ☐ Prêtre ☐ Religieux (se)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Merci de joindre au bulletin, la copie de votre passeport en cours de validité, ou copie de la carte nationale d'identité en cours de validité ET en apparence valable.

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel Portable : _____

E-mail : _____

Personne à contacter en cas d'Urgence et son numéro de téléphone : _____

Je désire partager la chambre avec : _____

Remarques importantes à signaler à l'inscription : allergies, besoin d'assistance _____

Forfait :	1 190€
En option :	
Supp. Assurance annulation : + 30€ (à verser avec l'acompte)	
TOTAL VOYAGE	=

Acompte à l'inscription :
(Minimum 400€ par personne)

Le solde doit être reçu 30 jours avant le départ.

Modalités de règlement :

☐ Par virement : IBAN : FR76 1690 6600 2387 0571 0701 265 - BIC : AGRIFRPP869

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agence l'Espérance à la nouvelle adresse
« Agence L'Espérance 32 rue du Bédât 64230 ARBUS »

☐ Carte bancaire, un lien vous sera envoyé par Mail ou par SMS

Date et signature :

Ce qui est inclus :

- Les transports aériens : LYON – NAPLES à l'aller et NAPLES – (LYON ou PARIS ou NANTES) au retour.
- Le transport en CAR de grand tourisme
- Le logement en chambre à partager à l'Accueil des pèlerins au Sanctuaire.
- La pension complète à partir du dîner du J1 au petit déjeuner du J7, sauf le déjeuner du J5
- Un accompagnement avec le guide de l'Espérance
- L'accompagnement spirituel par un prêtre
- Les frais de services et les taxes locales.
- L'organisation des messes quotidiennes, des visites, etc.
- Les droits d'entrées pour visites payantes mentionnées :
- L'assistance rapatriement

Non inclus :

- Les boissons, les frais et dépenses personnelles.
- Les hausses dues à l'augmentation des taxes aériennes ou du coût du pétrole.
- Les pourboires au guide et au chauffeur.
- Les assurances voyages, médicale, annulation et bagages

Conditions de réservation

- Un acompte de 20 % à la confirmation pour poser les options sur les avions et hôtels.
- Un deuxième acompte de 30% à 90 jours pour confirmer payer les réservations des avions, des hôtels, etc.
- Le solde des paiements est dû 35 jours avant le départ à réception de la facture finale.

Conditions générales d'Annulation d'UNE ou plusieurs personnes :

- Selon la réglementation en vigueur par le SNAV des agences de voyages de France :
- Moins de 60 jours avant le départ : frais d'annulation = montant de l'acompte.
- Moins de 30 jours avant le départ : 50 % de frais
- Moins de 15 jours avant le départ : 75 % de frais
- Moins de 8 jours avant le départ : 90 % de frais
- Moins de 3 jours avant le départ et / ou pendant le séjour : 100 % de frais

Restant à votre disposition.

Sincères salutations.

Sean et Anne-Lise CLAUSE, Directeurs.